



Volets coulissants et pliables

Volets en aluminium



Mode d'emploi et de maintenance

À L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR
Valable à partir du septembre 2011

F 922.2

Remarques

Ces instructions d'emploi et de maintenance décrivent l'emploi, la maintenance et l'entretien conformes aux fins des volets coulissants et pliables EHRET.

Ces instructions d'emploi et de maintenance sont partie constituante du produit et sont pour cette raison à conserver jusqu'à élimination du produit. En cas de vente de ce produit, ces instructions d'emploi et de maintenance sont à transmettre au nouvel acquéreur. Ces instructions d'emploi s'adressent à l'utilisateur des volets coulissants et pliables EHRET.

Ce produit est conforme aux réglementations générales de la technique. Afin de garantir la sécurité de la mise en service, il est nécessaire d'agir en toute conscience de sécurité. Pour cette raison, les remarques suivantes sont à observer.

Avant la mise en service, veuillez lire soigneusement ces instructions. Veuillez respecter les étapes de processus prescrites et considérer les remarques et les recommandations indiquées.

La connaissance et une mise en pratique techniquement irréprochable des conseils de sécurité et des avertissements indiqués sont la condition d'un emploi des volets coulissants et pliables conforme aux réglementations en matière de technique de sécurité. Des connaissances insuffisantes lors de la mise en service et de l'utilisation entraînent la perte de tout droit à indemnité à l'égard de la société EHRET GmbH.


Au cas où une partie de ces instructions d'emploi et de maintenance ne serait pas tout à fait claire, veuillez absolument vous adresser à votre revendeur spécialisé EHRET.

Contenu


Remarques	2
Explication des symboles	4
Consignes de sécurité importantes	4
Conseils de maintenance	5
Conseils d'entretien	5
Démontage et élimination	5
CE Déclaration CE de conformité	6
Description du produit	
Propriétés du produit	7
Commande	7
Garantie	7
Pièces de rechange, réparation	7

Explication des symboles


Mises en garde

 **DANGER**

► Signale un danger immédiat qui peut entraîner la mort ou des blessures graves, si les mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.

 **AVERTISSEMENT**

► Signale un danger de mort, de blessures corporelles graves ou de dommages matériels importants, si les mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.

 **ATTENTION**


► Signale un éventuel danger imminent qui peut entraîner des blessures sans gravité ou des dommages matériels légers, si les mesures pour l'éviter ne sont pas prises.

- Consignes opératoires

Veillez n'utiliser les volets coulissants et pliables qu'après avoir pris connaissance de ces instructions !


Consignes de sécurité

- Seul un personnel spécialisé et qualifié est autorisé à procéder à la pose et à la mise en service !

 **AVERTISSEMENT**

Une pose incorrecte peut entraîner de graves blessures et/ou des dommages matériels importants.

- Suivez toutes les instructions de pose.

 **AVERTISSEMENT**

- Tenez compte des remarques et des avertissements suivants afin d'éviter tout danger et de protéger le produit.

- Aucune personne et aucun obstacle ne doivent se trouver dans la zone de pivotement et de mouvement des volets durant la marche normale. Tenir les personnes et les objets à l'écart jusqu'à la position définitive des volets.
- Lors de l'ouverture et de la fermeture des volets, ne pas entrer en contact avec les pièces en mouvement et les zones de fermeture.
- Éviter que des vêtements ou des parties du corps ne soient saisis par des pièces en mouvement de l'installation.
- En cas de chutes de neige, de pluie neigeuse ou de pluie verglacée, du givre peut se former sur le produit. Attendre d'actionner le volet jusqu'à la disparition du givre et passer de la commande automatique à la commande manuelle.
- S'assurer que les volets sont fermés avant l'apparition d'une charge de vent.
- Lors de vitesses de vent de plus de 62 km/h (vent tempétueux), les volets ne doivent pas être actionnés.
- Aucune charge supplémentaire telle qu'une personne ou un objet ne doit peser sur les volets.
- Les volets ne servent pas à la sécurité d'appui d'une personne.

Conseils de maintenance

AVERTISSEMENT

Danger de blessure à la suite d'une maintenance irrégulière

- ▶ Veuillez contrôler régulièrement le système de volet pour déceler d'éventuels signes d'usure et d'endommagements. Les installations sur lesquelles une réparation est nécessaire ne doivent plus être utilisées.

REMARQUE

- ▶ Les volets coulissants et pliables doivent faire l'objet d'une maintenance régulière, au moins une fois par an.
- ▶ Tous les travaux d'inspection et de maintenance ne peuvent être effectués que par un revendeur spécialisé EHRET.

Travaux de maintenance nécessaires :

- ▶ Contrôlez toutes les armatures pour déceler d'éventuels signes d'usure, d'endommagements ou de rupture.
- ▶ Contrôlez le positionnement ferme de toutes les vis de fixation et des écrous.
- ▶ Effectuez un examen de fonction.

Conseils d'entretien

- ▶ Un nettoyage des pièces en aluminium à revêtement doit s'effectuer au moins une fois par an, plus fréquemment en cas de nuisances environnementales plus fortes.
- ▶ Les dépôts de poussière et de saleté sur les pièces en aluminium à revêtement sont à enlever par lavage à l'eau chaude sous adjonction de produits neutres n'attaquant pas l'aluminium.
- ▶ Pour le nettoyage, utiliser une éponge douce ou un chiffon. Des détergents acides et alcalins ne sont pas appropriés.
- ▶ Par ailleurs, l'emploi d'agents mécaniques à effet ponçant pouvant endommager la surface laquée est inapproprié pour le nettoyage.

Démontage / élimination

ATTENTION

Dommages corporels ou matériels à la suite d'un démontage non conforme

- ▶ Ne faire effectuer les démontages que par votre revendeur spécialisé EHRET.
- ▶ Le démontage et le remontage du produit doivent être effectués par une entreprise spécialisée selon les directives et les normes actuelles. Exiger dans tous les cas les documents manquants avant le démontage ou le remontage auprès d'un revendeur spécialisé EHRET.
- ▶ Éliminer le produit devenu éventuellement inutilisable selon les prescriptions légales.

CE Déclaration de conformité CE

(Déclaration de conformité CE d'origine)
selon la directive concernant les produits de construction 89/106/CEE

Le fabricant : EHRET GmbH
Volets en aluminium
Bahnhofstrasse 14 - 18
D-77972 Mahlberg

déclare que le produit : **Volets coulissants et pliables EHRET**
Description du : protection solaire et protection contre les regards indiscrets
fonctionnement : et l'éblouissement

relève de et répond aux dispositions des directives européennes susmentionnées

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées dans leur intégralité :

EN 13659 : 2015-05	Fermetures pour baies équipées de fenêtres – Exigences de performance y compris la sécurité
EN 1932 : 2013-06	Fermetures pour baies équipées de fenêtres et stores extérieurs – Résistance aux charges de vent
EN 13527 : 1999-10	Fermetures pour baies équipées de fenêtres, stores intérieurs et extérieurs – Détermination de l'effort de manœuvre

Nom et adresse de la personne autorisée à compiler les documents techniques :

Ralf Gielen	Lieu : D-77972 Mahlberg
Directeur technique	Date : 1ermars2015



EHRET GmbH
Andreas Schnaase
Directeur des ventes



EHRET GmbH
Manuel Meier
Gérant

Description de produit

Propriétés du produit

- Les dispositifs coulissants et pliables EHRET se composent de volets de fenêtres en aluminium qui sont fixés à la face externe du bâtiment à l'aide d'un système de guidage. Le repliement s'effectue au choix vers l'intérieur ou vers l'extérieur.
- Le système de guidage se compose d'un rail de roulement supérieur et d'un rail-guide inférieur ainsi que d'armatures montées sur les battants coulissants.
- En fonction du dimensionnement, les modèles de volets sont fabriqués avec des profilés d'encadrement différents. Le choix de modèles offre des garnitures composées de lamelles fixes ou amovibles ainsi que des modèles de volets à garnitures fermées.
- Les volets coulissants et pliables sont des fermetures extérieures installées devant des fenêtres et des portes et servent de protection contre le soleil, la vue et l'éblouissement.

Commande



AVERTISSEMENT

Risques de blessures ou de dommages matériels liés à la chute des vantaux

L'absence de sécurité contre le vent peut entraîner la rupture des armatures.

- ▶ Toujours encliqueter les battants comme sécurité contre le vent.

- Les systèmes de volets coulissants et pliables EHRET sont commandés manuellement.
- Le verrouillage s'effectue par loqueteaux. Avant l'ouverture des battants coulissants, le verrou est, dans le cas du loqueteau à tirette, actionné par une traction moyenne sur le cordon-tirette et il libère l'ouverture du battant coulissant. Dans le cas du verrou à déclic, le verrou de fermeture est appuyé contre un ressort de tension sur un plan incliné et il libère l'ouverture du battant coulissant par forte traction.

- L'ouverture à 90° des battants produit une sécurité contre le vent grâce à une fonction d'arrêt intégrée dans l'armature.

Garantie

- Le délai de préemption légal est valable pour les droits à une garantie. La condition en est une maintenance régulière. Les pièces d'usure (pièces d'armatures livrées avec le lot) sont exclues de la garantie.
- L'appréciation de la surface de revêtement s'effectue selon les réglementations de qualité de la GSB (Société pour la qualité de revêtement des pièces de construction). L'appréciation est effectuée à partir d'une distance d'observation verticale de 3 mètres en zone extérieure et à une lumière de jour naturelle diffuse. Tout ce qui ne peut pas être perçu sans moyens auxiliaires de cette distance d'observation ne constitue pas un vice de revêtement.
- Les différences de couleur par rapport à d'autres produits peuvent cependant se présenter bien qu'ils aient été laqués à l'aide de la même laque (p.ex. RAL). En fonction du subjectile, de la technologie de traitement, des lots ou de la durée d'exposition aux intempéries, il peut se produire des différences de couleur. Celles-ci ne peuvent pas être évitées pour des raisons techniques et ne constituent pas un droit à la garantie.

Pièces de rechange / réparation



ATTENTION

Dommages corporels ou matériels à la suite d'une réparation non conforme

- ▶ Ne faire effectuer les réparations que par votre revendeur spécialisé EHRET.

- En vue de garantir à la longue la fonction de vos volets, seules des pièces de rechange originales EHRET sont à utiliser. En cas de besoin, adressez-vous à votre revendeur spécialisé EHRET.

EHRET GmbH

Volets en aluminium

Bahnhofstrasse 14-18

D-77972 Mahlberg

Tél. + 49 (0) 78 22/439-0

Fax + 49 (0) 78 22/439-116

www.ehret.com